



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

activités

Question écrite n° 21513

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur les conclusions de la mission d'information de l'Assemblée nationale relative à l'impact de la régulation des télécoms sur la filière télécom. Les rapporteurs de cette mission ont mis en évidence que l'année 2012 avait été marquée, pour le secteur des télécommunications par de profonds changements : entrée d'un quatrième opérateur sur le marché mobile, finalisation du processus d'attribution des licences mobiles 4G et poursuite déploiement de la fibre optique s'est poursuivi. Les auteurs de ce rapport soulignent que si l'attention du régulateur se concentre principalement sur les opérateurs, équipementiers et sous-traitants, en amont, distributeurs et centres d'appels, en aval, ont connu une très forte contraction de leurs activités, et sont confrontés à des perspectives limitées. Selon les auteurs de ce rapport, une économie industrielle ne peut fonder sa croissance sur un modèle économique *low cost*. Elles estiment que si les opérateurs doivent poursuivre le travail d'identification de gains de productivité afin de réduire les coûts, il est surtout essentiel de développer une offre de service de très haute qualité et de respecter les obligations de couvertures inscrites dans les licences. Afin de développer des relais de croissance dans ce secteur la mission estime nécessaire d'améliorer la qualité des services et propose d'harmoniser les mesures d'évaluation des investissements réalisés dans le cadre de l'observatoire des investissements réalisés dans le cadre des investissements et du déploiement dans les réseaux mobiles. Il lui demande de préciser sa position à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21513

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 3016

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)